

REVUE DE CONTRAT : ETALONNAGE D'IPFNA A USAGE NON REGLEMENTE ANNEXE TECHNIQUE POUR UN ETALONNAGE COFRAC* STANDARD

L'ensemble de la prestation d'étalonnage est réalisé sur la base du document LAB GTA 95 du COFRAC. Mettler-Toledo SAS est accrédité pour l'étalonnage sur site d'IPFNA (Instrument de Pesage à Fonctionnement Non Automatique) de 0 à 150 t sous le n° 2-1528 (portée disponible sur www.cofrac.fr).

La prestation COFRAC* Standard concerne l'étalonnage réalisé selon la configuration suivante :

- **Procédure suivie** : procédure interne MT-F_MET_211_Essais IPFNA
- **Etendue d'étalonnage** : de 0 à la portée Max de l'instrument (P_{max})
- **Essais** :
 - Justesse en mode croissant comprenant 5 points de mesure réparties de manière uniforme sur l'intégralité de la plage (0%, 25%, 50%, 75% et 100%)
 - Excentration au $1/3 P_{max}$ sur le $1/4$ du plateau
 - Répétabilité sur un point centré sur l'étendue (50% de P_{max}), comprenant 6 répétitions pour les balances industrielles et de précision, 10 répétitions pour les balances d'analyse et 3 répétitions pour les balances dont P_{max} supérieure à 100 kg
- **Température d'utilisation** : Température minimale (T_{min}) et maximale (T_{max}) lors de l'utilisation entre deux étalonnages (à compléter par le Client)

T_{min} (°C)	
T_{max} (°C)	

- Pas de correction des erreurs d'indication, celles-ci seront prises en compte dans l'incertitude délivrée, sauf demande spécifique (contrat personnalisé).
- Le laboratoire n'émet ni avis ni interprétations.

Documents émis :



Un certificat d'étalonnage par instrument est émis comprenant le relevé de mesures, les erreurs d'indication, les incertitudes sur les erreurs d'indication ainsi que l'incertitude sur l'instrument de pesage sous forme d'équation.

Le certificat d'étalonnage rendu sous accréditation est présumé conforme au référentiel d'accréditation et couvert par les accords de reconnaissance internationaux.

Les certificats d'étalonnage seront transmis par le service Métrologie dans un délai d'environ 7 jours après la fin de l'intervention.

Dans le cas où l'instrument nécessite une intervention, les erreurs d'indication avant intervention sont précisées dans le certificat.

Une étiquette est apposée sur chaque instrument.

La rubrique « date du prochain étalonnage » est à renseigner par le détenteur.



Utilisation de la marque d'accréditation

Les clients de Mettler-Toledo SAS ne sont pas autorisés à utiliser la marque d'accréditation (en dehors de la reproduction intégrale des certificats d'étalonnage émis par Mettler-Toledo SAS). En cas d'usage erroné, Mettler-Toledo SAS se réserve le droit de prendre toute action jugée appropriée.

Prestation personnalisée

Mettler-Toledo SAS peut également effectuer une prestation d'étalonnage personnalisée faisant l'objet d'une revue de contrat technique spécifique. Dans ce cas, des compléments d'information seront demandés (essais avec tare, incertitude par point de mesure, etc)

L'intérêt de cette méthode permet d'optimiser les résultats et de minimiser l'incertitude sur l'instrument de pesage.

Un « guide technique » est à votre disposition sur demande.

Note :

Dans le cas des étalonnages COFRAC* (standard ou personnalisé), nous vous informons que des données confidentielles peuvent être divulguées lors des audits réalisés par des organismes extérieurs soumis à une clause de confidentialité.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre interlocuteur MT-F habituel.

Je souhaite que la ou les prestation(s) d'étalonnage sur les instruments listés ci-dessous soi(en)t réalisée(s) selon le programme Standard décrit dans ce document

Je souhaite être recontacté pour établir une revue de contrat personnalisée

Nom – adresse – ville de la société :

Nom + Signature :

